

# L'évolution récente du commerce de détail de deux villes hennuyères : Soignies et Braine-le-Comte

par J.C. ROUCLoux

Licencié en Sciences géographiques  
Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique

Depuis quelques années, le secteur de la distribution connaît de profondes modifications. Certains magasins ferment leurs portes tandis que d'autres sont créés. Partout on constate des modernisations, des agrandissements, des changements de localisation et un développement des techniques nouvelles de vente : libre-service, supermarchés et « shopping centers ». Il se produit donc une transformation continue de la structure commerciale et du paysage des agglomérations urbaines. C'est un phénomène général qui a souvent été décrit (1).

Actuellement, si les grandes lignes de l'évolution du commerce de détail sont connues au niveau national, il reste cependant à réaliser l'étude au niveau du centre urbain et de l'établissement commercial. Un des premiers pas a été fait dans ce sens lorsque des géographes, à la suite de J.A. Sporck et quelques autres, ont enfin considéré le commerce de détail comme un des principaux éléments du paysage urbain et ont entrepris l'étude de la structure et de la localisation de l'équipement commercial de quelques villes belges (2).

Ces études ont été faites non pas sur la base de statistiques officielles, mais par le relevé systématique sur le terrain de chaque point de vente (3). Après quelques années, il devenait intéressant de refaire ces relevés et de connaître ainsi, non seulement la situation nouvelle, mais aussi l'évolution à court terme de l'appareil commercial.

Dans cette optique, nous avons recommencé en octobre 1969 l'inventaire des commerces de détail des deux villes hennuyères de Soignies et Braine-le-Comte, inventaire que nous avons déjà dressé en mars 1965 lors de notre mémoire de licence (4). La comparaison des deux structures obtenues avec 55 mois (environ 4 ans et demi) d'intervalle permet de

---

(1) Voir la bibliographie placée à la fin de l'article. Notamment les numéros : 1, 2, 3, 5, 7 et 13.

(2) Voir les numéros 4, 9, 10, 11 et 14 de la bibliographie.

(3) Pour les aspects méthodologiques, voir principalement les numéros 6 et 12 de la bibliographie.

(4) Voir bibliographie n° 8.

repérer et de mesurer les principales tendances de l'évolution commerciale de ces deux villes voisines dans l'espace et dans la hiérarchie urbaine (5).

#### I. — LA MÉTHODE D'ANALYSE

1) Parmi les données fournies par nos deux relevés, nous n'avons retenu que celles relatives à la nature des marchandises ou services vendus. Les critères qualitatifs tels que le « standing », le modernisme, le rayonnement, l'achalandage et la surface de vente n'ont donc pas été exploités.

2) Le territoire de chaque ville a été divisé en trois zones commerciales différentes en ce qui concerne le paysage, la structure du commerce et son évolution. La première zone correspond au centre commercial principal (6) ; sa structure est typiquement régionale. La seconde zone que nous appelons « périphérique » rassemble les divers centres de quartier et les magasins isolés (7). La troisième zone comprend la chaussée Bruxelles-Mons et les routes les plus importantes dans leurs sections situées en dehors des deux autres zones commerciales (8).

3) Pour chaque zone commerciale et pour l'ensemble de chaque ville, les commerces de détail ont été classés en fonction de leur nature. Le classement, effectué sur la base des données de 1965 et de 1969, est dérivé de celui proposé par J.A. Sporck (9) ; il comprend 26 rubriques regroupées en six grandes catégories : Alimentation, Horéca (10), Services, Equipement, Habillement et Luxe-Loisirs-Culture (11).

4) Les structures ainsi obtenues font l'objet de deux tableaux et de deux séries de trois graphiques. Ceux-ci indiquent clairement les principales déformations subies par la structure initiale après moins de cinq ans d'évolution (12).

---

(5) Niveau 4 selon la hiérarchie définie par J.A. SPORCK (Bibliographie, n° 13) et niveau 2 selon l'Atlas National de Belgique (planche 28 B).

(6) A Braine-le-Comte, le centre principal comprend essentiellement la rue reliant la gare à la grand-place et une section de la chaussée Bruxelles-Mons. A Soignies, le centre principal se développe à partir du carrefour formé par l'ancienne chaussée Bruxelles-Mons, la rue vers la collégiale et la rue vers le hameau des carrières ; au sud, il atteint la gare et au nord, il rayonne autour de l'église. Voir les cartes fig. 2 et 3.

(7) Principalement à Soignies, les quartiers des Carrières, de la route de Roeulx, du faubourg d'Enghien et de Cognebeau.

(8) Les routes Braine-le-Comte-Nivelles-Namur (N49), Soignies-La Louvière-Binche (N55) et Soignies-Enghien-Alost (N55).

(9) Il comprend 123 rubriques, 25 groupes et 6 catégories.

(10) Horéca est l'abréviation de Hôtels-Restaurants-Cafés.

(11) La subdivision en rubriques est indiquée aux tableaux I et IV.

(12) Voir les graphiques de la figure 1 et les tableaux I et IV.

5) Les différences que l'on relève entre les structures de 1965 et de 1969 sont le résultat de la combinaison de trois événements qui modifient l'équipement commercial. Le premier est la disparition du magasin et généralement l'utilisation du bâtiment par la fonction résidentielle. Le second est la création d'un point de vente par un commerçant nouveau ou par un ancien dont le but est d'améliorer sa localisation. Le troisième et dernier événement est le changement de nature du magasin. Il s'agit soit du passage au libre service après transformation des locaux, soit, le plus souvent, du changement de catégorie des marchandises vendues (13). Deux cartes (Fig. 2 et 3) donnent la localisation des zones commerciales, des disparitions, des créations et des changements de nature.

6) Le total des trois événements (14) mesure donc le mouvement ou instabilité du paysage commercial urbain, tandis que le solde de ces trois événements donne le sens et l'importance de la modification de la structure commerciale. Afin de pouvoir effectuer des comparaisons entre les deux villes, leurs zones commerciales et les catégories de magasins, les « mouvements » et les soldes ont été rapportés au nombre de commerces de détail en 1965. Ces indices sont mesurés en pourcents et appelés : mouvement relatif et solde relatif.

7) Dans l'analyse qui va suivre, nous indiquerons d'abord les grandes lignes de l'évolution des structures commerciales brainoises et sonégiennes. Après avoir relevé les éléments communs aux deux villes, nous comparerons leur situation à celle de l'ensemble du pays. Enfin, nous rechercherons comment se modifient les structures et dans quelle mesure celles-ci tendent à s'uniformiser.

#### Notes explicatives de la figure 1.

1. *Comparaison des structures des différentes zones commerciales de Soignies et de Braine-le-Comte en 1965 et en 1969.*

- Le rectangle supérieur représente, par des bandes superposées, les structures en 1965 et 1969 des 3 zones commerciales de la ville. Le rectangle inférieur compare les structures de l'ensemble du commerce urbain (CN + P + R).
- En abscisses : les valeurs relatives des 6 catégories de commerces de détail ( $A + C + H + E + L + S = 100\%$ ).
- En ordonnées : les zones commerciales en 1965 et 1969. Les longueurs sont proportionnelles au nombre absolu des commerces situés dans chacune des zones présentées.
- Toutes les surfaces du rectangle supérieur sont donc proportionnelles au nombre absolu des magasins considérés dans chacune des subdivisions.

(13) Par exemple : une boucherie devient un magasin spécialisé dans la vente de la laine. Un commerce de vélos devient un magasin d'ameublement.

(14) Pour simplifier le calcul, le changement de nature du magasin est considéré comme une disparition suivie d'une création.

SOIGNIES

BRAINE LE COMTE

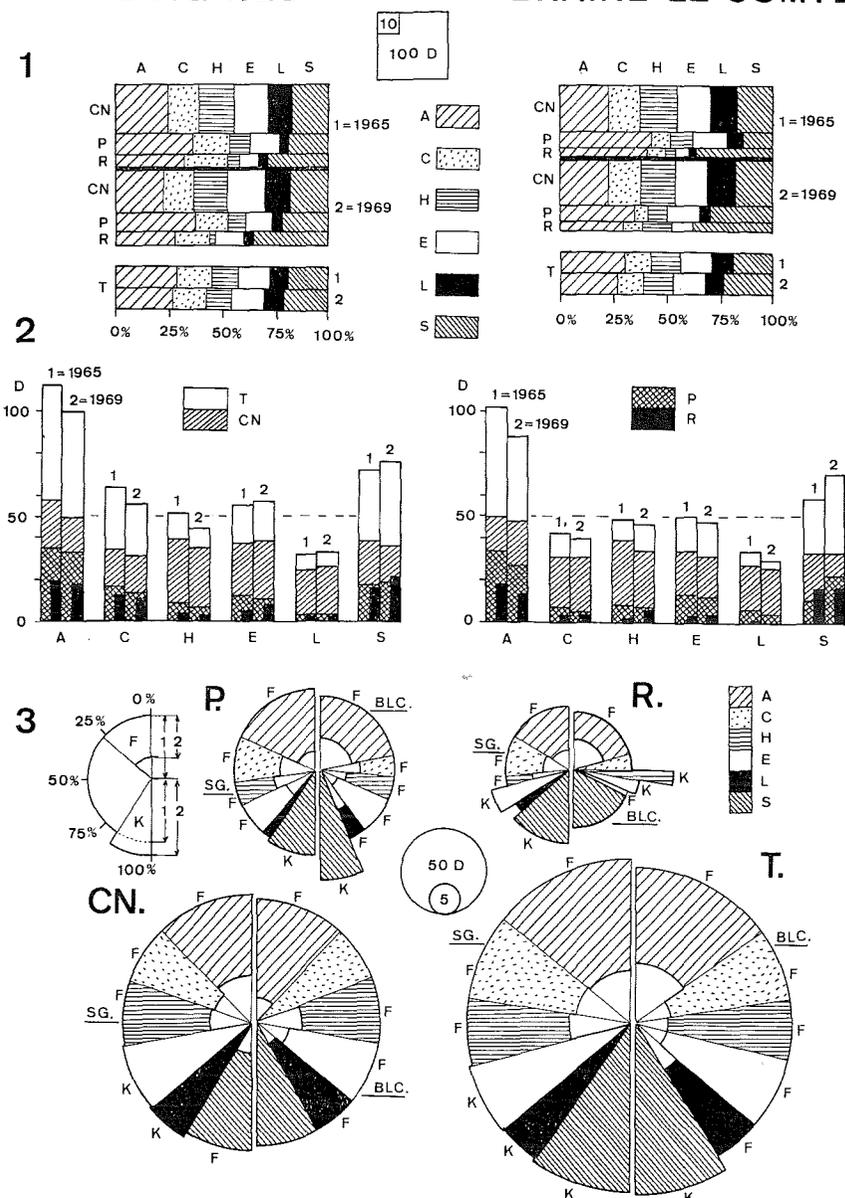


FIG. 1. — Evolution du Commerce de détail à Soignies et à Braine-le-Comte.  
 A = Alimentation - C = Horéca - H = Habillement - E = Equipement - L = Luxe - Loisirs - Culture - S = Services.  
 D = Nombre de commerces de détail - K = Augmentation du nombre des commerces de la catégorie - F = Diminution du nombre des commerces de la catégorie.  
 1 = 1965 - 2 = 1969.  
 CN = Centre principal - P = Périphérie - R = Axes routiers - T = Ensemble de la ville - SG = Soignies - BLC = Braine-le-Comte.

2. *Comparaison, catégorie par catégorie, de l'évolution du nombre absolu des magasins des différentes zones commerciales.*
  - La hauteur des rectangles est proportionnelle au nombre absolu de magasins.
  - Les rectangles représentant les 3 zones commerciales sont superposés à celui qui représente l'ensemble de la ville.
3. *Comparaison, zone par zone, de l'évolution du nombre des magasins des différentes catégories commerciales.*
  - Les deux villes sont représentées par deux demi-cercles opposés dont la surface est proportionnelle au nombre absolu de magasins en 1965.
  - L'effectif de chaque catégorie est représenté par un secteur; l'angle au centre mesure la valeur relative de la catégorie ( $180^\circ = 100\%$ ).
  - Les variations du nombre des magasins des catégories sont représentées soit par un allongement du secteur (augmentation = K), soit par la réduction du secteur de cercle à un secteur de couronne (diminution = F), soit par un *statu quo*.
  - Les surfaces ainsi rectifiées sont proportionnelles au nombre absolu de magasins en 1969. Les allongements et les raccourcissements des rayons des secteurs sont donc proportionnels aux soldes relatifs.

## II. — L'ÉVOLUTION DU COMMERCE DE DÉTAIL À BRAINE-LE-COMTE (15).

1) *L'ensemble de la ville.* — Le nombre de commerces de détail est passé de 336 à 324, soit une diminution de 3,6 % provoquée par un « mouvement » dix fois supérieur (16). Cette perte de 12 magasins est due essentiellement au centre principal qui, malgré l'installation d'un salon-lavoir et de 4 magasins d'alimentation du type libre-service (17), voit son équipement réduit de 10 unités (−4,6 %).

L'analyse au niveau des catégories montre que, pour l'ensemble de la ville, seuls les Services connaissent une augmentation (+20,5 %) et plus particulièrement les salons de coiffure pour dames (+75 %) et les garages (+33 %). La diminution la plus forte concerne l'alimentation (−14 %) et surtout l'alimentation générale qui perd près d'un quart de son effectif (−23 %). On note enfin un important développement du commerce de la chaussure (+36 %).

Les traits marquants de la nouvelle structure commerciale de Braine-le-Comte sont donc une croissance de la proportion des Services qui, de 17,6 % en 1965, passe à 22 % en 1969, une diminution de l'Alimentation qui passe de 30,4 % à 27,2 % et une grande stabilité des autres catégories. L'évolution du commerce de détail de l'ensemble de la ville correspond en fait à la superposition des évolutions différentes des 3 zones commerciales. Il convient donc de préciser en envisageant séparément chacune des zones.

(15) Voir le tableau I et les graphiques de la fig. 1.

(16) La proportion d'habitants par magasin passe de 31 en 1965 à 34 en 1969. Pour la définition de « mouvement » voir § I, 6).

(17) Ce sont quatre magasins de dimensions modestes (moins de 120 m<sup>2</sup> de surface de vente) situés le long de la rue principale qui relie la grand-place à la gare.

2) *Le centre principal* : 204 magasins, soit 63 % du total de la ville. Son évolution est caractérisée par un *statu quo* des Services et des Cafés-Hôtels-Restaurants, une diminution des quatre autres catégories (18) et, en fin de compte, une faible variation de la structure. La principale différence concerne l'Habillement, dont la proportion passe de 18,2 % à 16,7 % ; toutes les autres variations sont inférieures à 1 %.

Si la réduction en nombre absolu des magasins du centre principal est de 2 à 3 fois supérieure à celle des deux autres zones commerciales (19), le mouvement relatif n'atteint que la moitié de la valeur des deux autres (28 % contre 52 % et 50 %). Les mouvements de l'appareil commercial du centre principal sont donc quatre à six fois plus efficaces (20) que ceux de la Périphérie et des Axes routiers.

3) *La Périphérie* : 77 magasins, soit 24 % du total de la ville. — Bien que le nombre de magasins de la zone périphérique soit resté pratiquement inchangé (77 au lieu de 78), le mouvement a été important (50 %) et a provoqué une profonde modification de la structure. La forte augmentation des Services (+120 %), due surtout à la prolifération des salons de coiffure pour dames (21), s'oppose à la diminution générale des autres catégories. La réduction d'effectifs a touché principalement les catégories Luxe-Loisirs-Culture (− 33 %), Horéca (− 29 %) et l'Alimentation (−20,5 %). Les grandes lignes de cette évolution se retrouvent dans la nouvelle structure, où la proportion des Services passe de 12,8 % à 28,6 %, tandis que, par exemple, le secteur de l'Alimentation passe de 43,6 % à 35 %.

4) *Les Axes routiers* : 43 magasins, soit 13 % du total de la ville. — La structure du commerce situé le long des axes routiers connaît une évolution très différente de celle des deux autres zones. Les catégories en hausse sont l'Équipement (+33 %) et surtout l'Habillement pour lequel le nombre de magasins passe de 2 à 6 (+200 %). Les Services et les

(18) Les rubriques les plus affectées par la diminution sont : l'alimentation générale (− 20 %), les textiles divers (− 25 %), l'électricité (− 25 %) et la coiffure pour hommes (− 25 %).

(19) Le solde relatif est − 4,6 % contre − 2,3 % pour les Axes routiers et − 1,3 % pour la Périphérie.

(20) L'efficacité est mesurée par le rapport entre le solde et le mouvement commercial. L'efficacité est maximum lorsque le solde est égal au mouvement. Par exemple : 16 mouvements (disparitions) produisent un solde (négatif) de 16 commerces. L'efficacité est minimum lorsque le solde est nul. Par exemple : les 16 mouvements se compensent et ne modifient donc pas le nombre des commerces (solde égal à zéro).

(21) Le nombre des salons de coiffure pour dames passe de 2 à 10 (+ 400 %). Les commerces de produits d'entretien passent de 4 à 7 (+ 75 %). Deux stations d'essence sont créées.

Cafés-Hôtels-Restaurants sont stationnaires, l'Alimentation est en baisse (—28 %) et le seul commerce de luxe a disparu. Il s'ensuit une nouvelle structure marquée par deux transformations importantes : d'une part l'Habillement passe de 4,5 % à 14,1 % et d'autre part, l'Alimentation régresse de 41 % à 30,1 %.

5) *Le Rayonnement.* — Les magasins d'Habillement, d'Équipement et de Luxe-Loisirs-Culture possèdent *en moyenne* un rayonnement plus étendu que celui des trois autres catégories. Comme l'indique J.A. Sporck (22), il s'agit là de commerces caractéristiques des centres les plus évolués ; la place qu'ils occupent dans l'équipement commercial d'un centre caractérise donc la fonction régionale de ce centre. Les variations de la proportion des commerces « communs » et des commerces « régionaux » résument donc l'évolution de la structure des trois zones brainoises.

A l'analyse du tableau II on constate que la structure commerciale du Centre reste essentiellement régionale (23), que la Périphérie voit sa fonction locale s'affirmer (24) et que se développe rapidement le rayonnement régional du commerce de détail situé le long des Axes routiers principaux.

6) *Le « Mouvement » Commercial* (25). — La comparaison des mouvements relatifs indique clairement qu'il existe de grandes différences de stabilité entre catégories et zones commerciales. Ainsi, la stabilité maximum se trouve parmi les magasins de Luxe-Loisirs-Culture du Centre principal (3,5 mouvements pour 100 magasins) et les Cafés-Hôtels-Restaurants situés le long des Axes routiers.

A l'opposé, les mouvements les plus importants concernent surtout les Services de la Périphérie (140 %) et secondairement les commerces d'Alimentation localisés en bordure des routes (61 %).

7) *Les disparitions, créations et changements de nature* (26). — Au niveau des zones commerciales, il est utile de dépasser le stade du mou-

(22) *Ouvr. cité*, p. 72.

(23) Dans son étude méthodologique (*ouvr. cité*, pp. 74-81), J.A. SPORCK cite Verviers-Centre comme exemple de centre « régional » et Eupen-Ville-Haute-Nord comme exemple du centre « sous-régional ». Le pourcentage des commerces régionaux est respectivement de 51 % et 44 %. Le centre de Braine-le-Comte occupe donc une situation intermédiaire.

(24) Les 30 % de commerces régionaux de la Périphérie brainoise correspondent au pourcentage donné par J.A. SPORCK (*ouvr. cité*, pp. 69-73) pour le centre local de Dolhain-Limbourg.

(25) Voir le tableau I.

(26) Voir la carte de la fig. 2 qui localise les disparitions, les créations et les changements de nature.

TABLEAU I. — Les variations de la Structure commerciale de Braine-le-Comte du 31 mars 1965 au

Catégories et rubriques commerciales	Centre principal				%		Périphérie		
	65	69	S	M	65	69	65	69	S
Alimentation générale	20	16	- 4	8	9,4	7,8	27	22	- 5
Viandes, Poissons	13	12	- 1	1	6,1	5,9	4	3	- 1
Pain, Pâtisserie	8	8	-	-	3,7	3,9	3	2	- 1
Vins, liqueurs, tabacs, cafés	9	8	- 1	1	4,2	3,9	-	-	-
Alimentation : libre-service	-	4	+ 4	4	-	2	-	-	-
Alimentation	50	48	- 2	14	23,4	23,5	34	27	- 7
%			- 4	28			43,6	35	- 20,5
Cafés	25	24	- 1	3	11,8	11,8	7	5	- 2
Restaurants, Hôtels	6	7	+ 1	1	2,8	3,4	-	-	-
Horéca	31	31	-	4	14,6	15,2	7	5	- 2
%				13			9	6,5	- 29
Pharmacies	7	7	-	-	3,3	3,4	-	-	-
Entretien, Drogueries	8	8	-	-	3,7	3,9	6	9	+ 3
Coiffures Hommes	4	3	- 1	1	1,8	1,6	2	1	- 1
Coiffures Dames	7	8	+ 1	5	3,3	3,9	2	10	+ 8
Teintureries, Nett. à sec	6	5	- 1	3	2,8	2,4	-	-	-
Salon-lavoir	-	1	+ 1	1	-	0,5	-	-	-
Essence, Garages									+ 2
Stations-Service	1	1	-	-	0,45	0,5	-	2	
Services	33	33	-	10	15,4	16,2	10	22	+ 12
%				30			12,8	28,6	+ 120
Ameublement	17	16	- 1	7	8	7,8	8	6	- 2
Elect., Electro-Ménager	12	9	- 3	5	5,6	4,5	1	2	+ 1
Art. Ménage, Ustensiles	1	2	+ 1	1	0,45	1	2	2	-
Outils, Vélo, Moto	4	5	+ 1	3	1,8	2,4	2	2	-
Equipement	34	32	- 2	16	15,8	15,7	13	12	- 1
%			- 6	47			16,6	15,6	- 7,5
Confection, Tissus	12	10	- 2	4	5,6	4,9	1	1	-
Textiles divers, Lingerie	16	12	- 4	8	7,5	5,9	2	-	- 2
Chaussures, Cordonnerie	7	8	+ 1	3	3,3	3,9	4	5	+ 1
Accessoires	4	4	-	-	1,8	2	1	1	-
Habillement	39	34	- 5	15	18,2	16,7	8	7	- 1
%			- 13	39			10,3	9,1	- 12,5
Luxe	9	8	- 1	1	4,2	3,9	-	-	-
Décoration	6	6	-	-	2,8	2,9	2	2	-
Loisirs - Culture	12	12	-	-	5,6	5,9	2	1	- 1
Cinéma	-	-	-	-	-	-	2	1	- 1
Luxe-Loisirs-Culture	27	26	- 1	1	12,6	12,7	6	4	- 2
%			- 3,5	3,5			7,7	5,2	- 33
TOTAL	214	204	- 10	60	100	100	78	77	- 1
%			- 4,6	28			100	100	- 1,3
Rayons Multiples	2	2	-	-	-	-	0	0	-

S = Solde

M = Mouvement (Disparitions + Créations + 2 fois les changements de nature).

## LE COMMERCE DE DÉTAIL A SOIGNIES ET BRAINE-LE-COMTE 51

31 octobre 1969.

M	Axes routiers				Ensemble de la ville				% 65	% 69
	65	69	S	M	65	69	S	M		
7	10	6	- 4	6	57	44	- 13	21	17,1	13,7
3	4	4	—	2	21	19	- 2	6	6,2	5,9
1	4	3	- 1	3	15	13	- 2	4	4,4	3,9
—	—	—	—	—	9	8	- 1	1	2,7	2,5
—	—	—	—	—	—	4	+ 4	4	—	1,2
11	18	13	- 5	11	102	88	- 14	36	30,4	27,2
32	41	30,1	- 28	61	—	—	- 14	35	—	—
2	4	4	—	—	36	33	- 3	5	10,7	10,1
—	—	—	—	—	6	7	+ 1	1	1,8	2,2
2	4	4	—	—	42	40	- 2	6	12,5	12,3
29	9,1	9,3	—	—	—	—	- 5	14	—	—
—	—	—	—	—	7	7	—	—	2,1	2,2
3	4	3	- 1	1	18	20	+ 2	4	5,3	6,2
1	1	1	—	—	7	5	- 2	2	2,1	1,5
8	3	3	—	4	12	21	+ 9	17	3,6	6,5
—	—	—	—	—	6	5	- 1	3	1,8	1,5
—	—	—	—	—	—	1	+ 1	1	—	0,3
2	8	9	+ 1	1	9	12	+ 3	3	2,7	3,8
14	16	16	—	6	59	71	+ 12	30	17,6	22
140	36,3	37,2	—	37	—	—	+ 20,5	51	—	—
4	2	2	—	—	27	24	- 3	11	8,1	7,3
1	—	1	+ 1	1	13	12	- 1	7	3,8	3,8
—	—	—	—	—	3	4	+ 1	1	0,9	1,2
2	1	1	—	—	7	8	+ 1	5	2,1	2,5
7	3	4	+ 1	1	50	48	- 2	24	14,9	14,8
54	6,8	9,3	—	—	—	—	- 4	48	—	—
—	—	1	+ 1	1	13	12	- 1	5	3,8	3,8
2	2	3	+ 1	1	20	15	- 5	11	6	4,6
1	—	2	+ 2	2	11	15	+ 4	6	3,3	4,6
—	—	—	—	—	5	5	—	—	1,5	1,5
3	2	6	+ 4	4	49	47	- 2	22	14,6	14,5
38	4,5	14,1	—	—	—	—	- 4	45	—	—
—	1	—	- 1	1	10	8	- 2	2	3	2,5
—	—	—	—	—	8	8	—	—	2,3	2,5
1	—	—	—	—	14	13	- 1	1	4,1	3,9
1	—	—	—	—	2	1	- 1	1	0,6	0,3
2	1	—	- 1	1	34	30	- 4	4	10	9,2
33	2,3	—	—	—	—	—	- 12	12	—	—
39	44	43	- 1	23	336	324	- 12	122	100	100
50	—	—	- 2,3	52	—	—	- 3,6	36	—	—
—	0	0	—	—	2	2	—	—	—	—

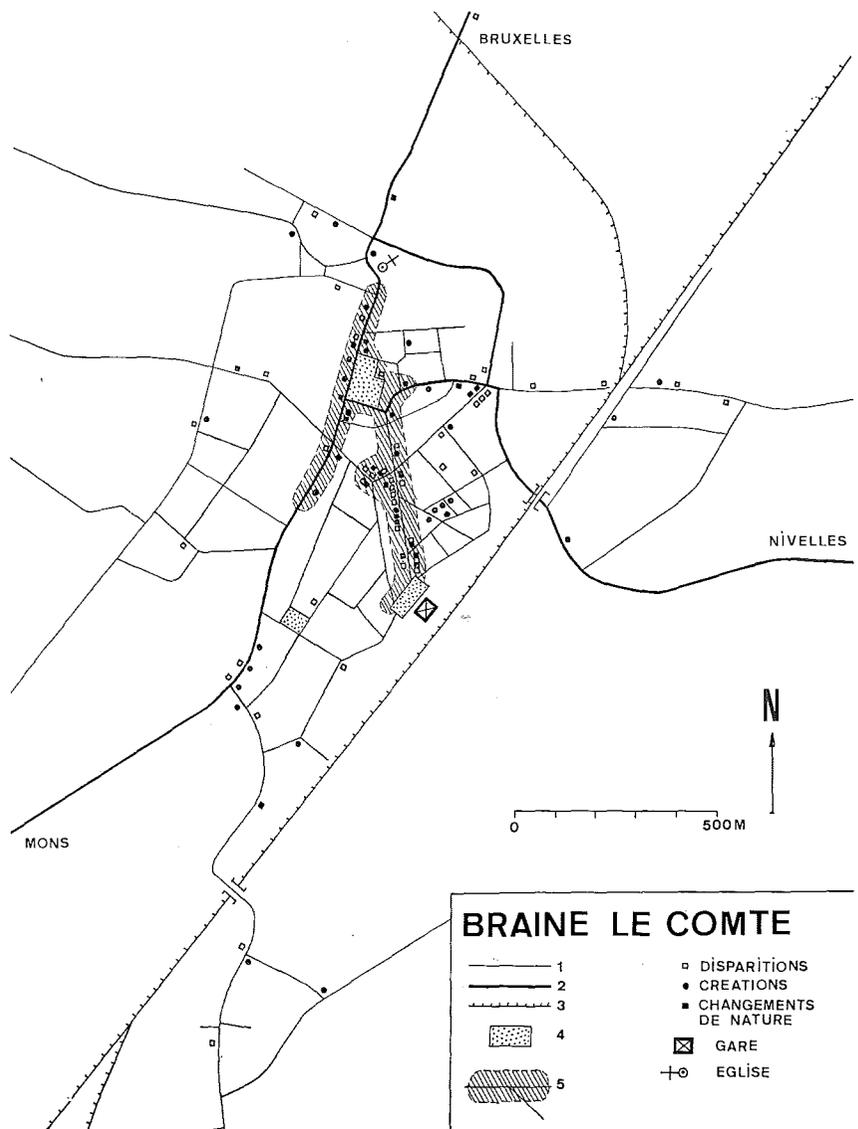


FIG. 2. — Les mouvements commerciaux à Braine-le-Comte.  
 1 = rues - 2 = routes principales - 3 = chemin de fer - 4 = places publiques - 5 = centre commercial principal.

TABLEAU II. — Le Rayonnement commercial à Braine-le-Comte.

		Centre		Périphérie		Axes routiers		Ville	
		1965	1969	1965	1969	1965	1969	1965	1969
(A + HRC + S)*	N.A.	114	112	51	54	38	33	203	199
	%	53,4	54,9	65,4	70,1	86,4	76,6	60,5	61,5
(H + E + LLC)*	N.A.	100	92	27	23	6	10	133	125
	%	46,6	45,1	34,6	29,9	13,6	23,4	39,5	38,5
Total	N.A.	214	204	78	77	44	43	336	324
	%	100	100	100	100	100	100	100	100

N. A. = Nombres absolus; A = Alimentation; HRC = Horéca; S = Services; H = Habillement; E = Equipement; LLC = Luxe-Loisirs-Culture.

TABLEAU III. — Les Mouvements commerciaux à Braine-le-Comte.

	Centre		Périphérie		Axes routiers		Ensemble de la ville	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Nombres de commerces en 1965	214	—	78	—	44	—	336	—
Disparitions	N.A.	43	17	47	8	42	44	45
	R	9 %	22 %		18 %		13 %	
Créations	N.A.	20	16	45	7	37	32	32
	R	4 %	20,5 %		16 %		9,5 %	
Changements de nature	N.A.	37	3	8	4	21	23	23
	R	7,5 %	4 %		9 %		7 %	
Total	44	100	36	100	19	100	99	100

N.A. = nombres absolus; R = chiffres rapportés au nombre de commerces en 1965.

vement global pour envisager ses trois composantes, c'est-à-dire les disparitions, les créations de magasins et les changements de nature.

Le tableau III montre qu'environ la moitié des événements qui transforment la structure commerciale sont des disparitions de magasins. Ainsi, en moins de cinq ans, près d'un commerce sur dix a disparu dans le Centre de la ville et pratiquement un sur quatre à la Périphérie. Les créations sont moins nombreuses, mais cependant à la Périphérie et le long des Axes routiers elles compensent presque complètement les disparitions. Les changements de nature se rencontrent principalement dans le centre de la ville où la densité commerciale est la plus forte (en moyenne 10 magasins pour 12 à 15 maisons).

8) Les deux *magasins à rayons multiples* de la ville, situés le long de l'axe principal reliant la grand-place à la gare, n'ont subi aucune amélioration. Ni l'un ni l'autre n'ont instauré le système libre-service (27).

### III. — L'ÉVOLUTION DU COMMERCE DE DÉTAIL À SOIGNIES (28)

1) *L'ensemble de la ville.* — A Soignies, comme à Braine-le-Comte, on observe une diminution du nombre des commerces de détail (384 en 1965 et 364 en 1969). Cette diminution de 5,2 % est provoquée par un mouvement 7 fois supérieur (29) et résulte de la balance entre la réduction des effectifs du Centre et de sa Périphérie et la croissance de l'équipement commercial situé le long des Axes routiers.

L'analyse par catégorie montre que les magasins de Luxe-Loisirs-Culture, d'Équipement et de Services augmentent selon des rythmes pratiquement semblables (3 %, 3,5 % et 5,5 %). De la même façon, le nombre des commerces des trois autres catégories diminue presque identiquement de plus de 10 % ; le rythme de la décroissance des uns est donc 3 à 4 fois supérieur à celui de la croissance des autres.

Comme à Braine-le-Comte, on note une importante baisse de l'Alimentation générale (-23 %) et un développement du commerce de la chaussure (+27 %) et des garages (+28 %).

Ces variations conduisent à une nouvelle structure qui, par rapport à celle de 1965, présente pour chacune des six catégories des différences

(27) Le magasin NOPRI est le plus important; ses 450 m<sup>2</sup> de surface de vente s'étendent sur deux niveaux. Le magasin UNIC présente la forme d'un couloir de 280 m<sup>2</sup>.

(28) Voir le tableau IV et les graphiques de la figure 1.

(29) Le mouvement de l'appareil commercial est donc plus efficient à Soignies qu'à Braine-le-Comte.

positives (Equipelement, Luxe-Loisirs-Culture et Services) ou négatives (Alimentation, Horéca et Habillement) n'excédant pas un ou deux points (30).

2) *Le Centre principal* : 215 magasins, soit 59 % du total de la ville. — La similitude est grande entre l'évolution de l'équipement commercial du Centre principal et de l'ensemble de la ville. La différence la plus nette concerne la catégorie des Services qui, malgré une réduction d'effectif de deux unités (-5,3 %), voit cependant sa part augmenter dans la structure de 1969.

3) *La Périphérie* : 88 magasins, soit 24 % du total de la ville. — Face à la faible croissance des Services (+5,5 %) et au *statu quo* des magasins de Luxe-Loisirs-Culture, c'est surtout la diminution du nombre des commerces des quatre autres catégories (31) qui caractérise l'évolution de la zone périphérique de Soignies. Cette situation provoque une réduction de 8,4 % de l'ensemble de l'appareil commercial, c'est-à-dire le taux maximum observé parmi les zones commerciales des deux villes (32).

L'établissement de la nouvelle structure fait apparaître une « hausse » non seulement des catégories Luxe-Loisirs-Culture (4,5 % contre 4,2 %) et Services (21,6 % contre 18,7 %), mais aussi de l'Alimentation (37,5 % contre 36,5 %), ce qui, à première vue, paraît contraire au sens général de l'évolution. L'explication est que la diminution « normale » des commerces d'alimentation traditionnels (-20,8 %) est en partie compensée par l'installation de deux magasins libre-service dans les quartiers périphériques (33).

4) *Les Axes routiers* : 61 magasins, soit 17 % du total de la ville. — L'augmentation (+5,2 %) du nombre des magasins situés le long des axes routiers est la conséquence du développement des Services (+31 %) et des commerces d'Equipelement (+60 %). Deux rubriques sont particulièrement en hausse : l'ameublement et les garages. La nouvelle structure se caractérise donc principalement par une plus grande proportion de Services (34,5 % contre 27,6 %) et de magasins d'Equipelement (13,1 % contre 8,6 %).

---

(30) Les cas extrêmes sont les Services (18,8 % à 20,8 %) et l'Alimentation (28,9 % à 27,2 %).

(31) Le maximum est atteint par l'Habillement avec - 22,2 %.

(32) Les soldes relatifs des zones commerciales sont tous plus élevés à Soignies qu'à Braine-le-Comte.

(33) Deux magasins « Battard » d'environ 60 m<sup>2</sup> de surface de vente. Le premier dans le quartier des carrières, le second dans le quartier Cognebeau.

5) *Le Rayonnement.* — Comme à Braine-le-Comte, les trois catégories caractéristiques des centres commerciaux évolués (34) voient leur importance se réduire lorsque l'on passe du Centre principal à la Périphérie et de la Périphérie aux Axes routiers.

On constate une accentuation de la fonction régionale du centre urbain, une structure de quartier de plus en plus marquée pour la Périphérie et une légère extension du rayonnement régional de l'équipement commercial situé le long des Axes routiers principaux.

6) *Le « Mouvement » commercial* (35). — Comme à Braine-le-Comte, la stabilité commerciale est plus grande dans le Centre qu'à la Périphérie et le long des Axes routiers (36) ; elle est également plus grande pour les Cafés-Hôtels-Restaurants que pour les Services (37). De la même façon, on peut dire que les mouvements les plus faibles se trouvent parmi les magasins d'Équipement de la Périphérie (15 mouvements pour 100 magasins), tandis que les mouvements les plus importants concernent le commerce d'Habillement de la Périphérie (67 %) et surtout le commerce d'Équipement localisé en bordure des routes principales (100 %).

7) *Les disparitions, créations et changements de nature.* — Les disparitions de magasins représentent environ la moitié des événements qui transforment la structure commerciale. Par rapport au nombre des points de vente, la proportion de ces disparitions est de 1/10 dans le Centre et 1/5 dans les deux autres zones. L'importance des créations est croissante lorsque l'on passe du Centre à la Périphérie et aux Axes routiers où le nombre dépasse même celui des disparitions. Les changements de nature concernent surtout le centre urbain et sa forte densité commerciale. En fin de compte, la situation de Soignies est fort semblable à celle rencontrée à Braine-le-Comte.

8) *Les deux magasins à rayons multiples* sont situés à proximité immédiate du carrefour qui constitue le noyau de la zone commerciale principale (38). Le plus important (NOPRI) fonctionne en libre-service. Comme à Braine-le-Comte, ils n'ont pas subi de transformations. Il est utile de signaler également que le second magasin d'alimentation libre-

---

(34) Habillement, Équipement et Luxe-Loisirs-Culture.

(35) Voir tableau IV.

(36) Les mouvements relatifs sont respectivement de 32,6 %, 46 % et 53,2 %.

(37) Les catégories Horéca (29 %) et Services (47 %) sont les deux cas extrêmes.

(38) Un magasin NOPRI de 650 m<sup>2</sup> et un magasin UNIC de 320 m<sup>2</sup> répartis sur deux niveaux.

TABLEAU IV. — Les variations de la structure commerciale de Soignies du 31 mars 1965 au

Catégories et rubriques commerciales	Centre principal				%		Périphérie		
	65	69	S	M	65	69	65	69	S
Alimentation générale	26	20	- 6	10	11,2	9,3	24	19	- 5
Viandes, Poissons	15	14	- 1	3	6,5	6,5	7	7	—
Pain, Pâtisserie	10	10	—	—	4,4	4,6	4	5	+ 1
Vins, liqueurs, tabacs, cafés	5	4	- 1	1	2,2	1,9	—	—	—
Alimentation : libre-service	1	1	—	—	0,45	0,45	—	2	+ 2
Alimentation %	57	49	- 8 - 14	14 25	24,7	22,7	35 36,5	33 37,5	- 2 - 5,5
Cafés	31	28	- 3	7	13,5	13	17	14	- 3
Restaurants, Hôtels	3	3	—	2	1,3	1,4	—	—	—
Horéca %	34	31	- 3 - 8,8	9 27	14,8	14,4	17 17,7	14 15,9	- 3 - 17,6
Pharmacies	6	5	- 1	1	2,6	2,3	1	2	+ 1
Entretien, Drogueries	7	7	—	2	3	3,2	4	4	—
Coiffures Hommes	5	7	+ 2	2	2,2	3,3	3	3	—
Coiffures Dames	12	8	- 4	4	5,2	3,7	5	5	—
Teintureries, Nett. à Sec	7	7	—	4	3	3,3	—	—	—
Salon-lavoir	—	1	+ 1	1	—	0,45	—	—	—
Essences, Garages, Stations-Service	1	1	—	—	0,45	0,45	5	5	—
Services %	38	36	- 2 - 5,3	14 37	16,5	16,8	18 18,7	19 21,6	+ 1 + 5,5
Ameublement	17	16	- 1	1	7,5	7,4	3	3	—
Elect. Electro Ménager	12	13	+ 1	9	5,2	6,1	4	3	- 1
Art. Ménage, Ustensiles	4	3	- 1	1	1,7	1,4	1	1	—
Outils, Vélo, Moto	4	6	+ 2	2	1,7	2,8	5	4	- 1
Equipement %	37	38	+ 1 + 2,7	13 35	16,1	17,7	13 13,5	11 12,5	- 2 - 15,4
Confection, Tissus	12	11	- 1	1	5,2	5,2	3	2	- 1
Textiles divers, Lingerie	14	10	- 4	8	6,1	4,6	2	3	+ 1
Chaussures, Cordonnerie	8	10	+ 2	4	3,5	4,6	2	2	—
Accessoires	5	4	- 1	1	2,2	1,9	2	—	- 2
Habillement %	39	35	- 4 - 10,2	14 36	17	16,3	9 9,4	7 8	- 2 - 22,2
Luxe	9	9	—	2	3,9	4,2	—	—	—
Décoration	4	6	+ 2	4	1,7	2,8	1	1	—
Loisirs-Culture	10	10	—	4	4,4	4,6	2	2	—
Cinéma	2	1	- 1	1	0,9	0,45	1	1	—
Luxe-Loisirs-Culture %	25	26	+ 1 + 4	11 44	10,9	12,1	4 4,2	4 4,5	— —
TOTAL	230	215	- 15 - 6,5	75 32,6	100	100	96 100	88 100	- 8 - 8,4
Rayons Multiples	2	2	—	—	—	—	0	0	—

S = Solde.

M = Mouvement (Disparitions + Créations + 2 fois les changements de nature).

LE COMMERCE DE DÉTAIL A SOIGNIES ET BRAINE-LE-COMTE 59

31 octobre 1969.

M	Axes routiers				Ensemble de la ville				% 69	
	65	69	S	M	65	69	S	M	65	69
13	12	9	- 3	7	62	48	- 14	30	16,2	13,2
2	3	4	+ 1	1	25	25	—	6	6,5	6,9
1	3	3	—	2	17	18	+ 1	3	4,4	4,9
—	1	1	—	—	6	5	- 1	1	1,6	1,4
2	—	—	—	—	1	3	+ 2	2	0,25	0,8
18	19	17	- 2	10	111	99	- 12	42	28,9	27,2
51	32,7	27,8	- 10,5	53	—	—	- 11	38	—	—
5	11	8	- 3	3	59	50	- 9	15	15,4	13,7
—	1	2	+ 1	1	4	5	+ 1	3	1	1,4
5	12	10	- 2	4	63	55	- 8	18	16,4	15,1
29	20,7	16,4	- 16,6	33	—	—	- 12,5	29	—	—
1	—	—	—	—	7	7	—	2	1,8	1,9
—	2	1	- 1	1	13	12	- 1	3	3,4	3,2
2	1	2	+ 1	1	9	12	+ 3	5	2,4	3,3
6	1	1	—	2	18	14	- 4	12	4,7	3,8
—	—	—	—	—	7	7	—	4	1,8	1,9
—	—	—	—	—	—	1	+ 1	1	—	0,25
2	12	17	+ 5	5	18	23	+ 5	7	4,7	6,4
11	16	21	+ 5	9	72	76	+ 4	34	18,8	20,8
61	27,6	34,5	+ 31	56	—	—	+ 5,5	47	—	—
—	2	5	+ 3	3	22	24	+ 2	4	5,7	6,6
1	—	1	+ 1	1	16	17	+ 1	11	4,2	4,7
—	—	—	—	—	5	4	- 1	1	1,3	1,1
1	3	2	- 1	1	12	12	—	4	3,1	3,3
2	5	8	+ 3	5	55	57	+ 2	20	14,3	15,7
15	8,6	13,1	+ 60	100	—	—	+ 3,5	36	—	—
1	—	—	—	—	15	13	- 2	2	3,9	3,6
1	1	—	- 1	1	17	13	- 4	10	4,4	3,6
2	1	2	+ 1	1	11	14	+ 3	7	2,9	3,8
2	1	—	- 1	1	8	4	- 4	4	2,1	1,1
6	3	2	- 1	3	51	44	- 7	23	13,3	12,1
67	5,2	3,3	—	—	—	—	- 14	45	—	—
—	—	—	—	—	9	9	—	2	2,4	2,5
—	2	2	—	—	7	9	+ 2	4	1,8	2,5
2	1	1	—	—	13	13	—	6	3,3	3,6
—	—	—	—	—	3	2	- 1	1	0,8	0,5
2	3	3	—	—	32	33	+ 1	13	8,3	9,1
—	5,2	4,9	—	—	—	—	+ 3	41	—	—
44	58	61	+ 3	31	384	364	- 20	150	100	100
46	100	100	+ 5,2	53,2	—	—	- 5,2	39	—	—
—	0	0	—	—	2	2	—	—	—	—

TABLEAU V. — Le Rayonnement commercial à Soignies.

		Centre		Périphérie		Axes routiers		Ville	
		1965	1969	1965	1969	1965	1969	1965	1969
A + HRC + S	N.A.	129	116	70	66	47	48	246	230
	%	56	53,9	72,9	75	81	78,7	64,1	63,1
H + E + LLC	N.A.	101	99	26	22	11	13	138	134
	%	44	46,1	27,1	25	19	21,3	35,9	36,9
Total	N.A.	230	215	96	88	58	61	384	364
	%	100	100	100	100	100	100	100	100

N.A. = nombres absolus; A = Alimentation; HRC = Horéca; S = Services; H = Habillement; E = Equipement; LLC = Luxe-Loisirs-Culture.

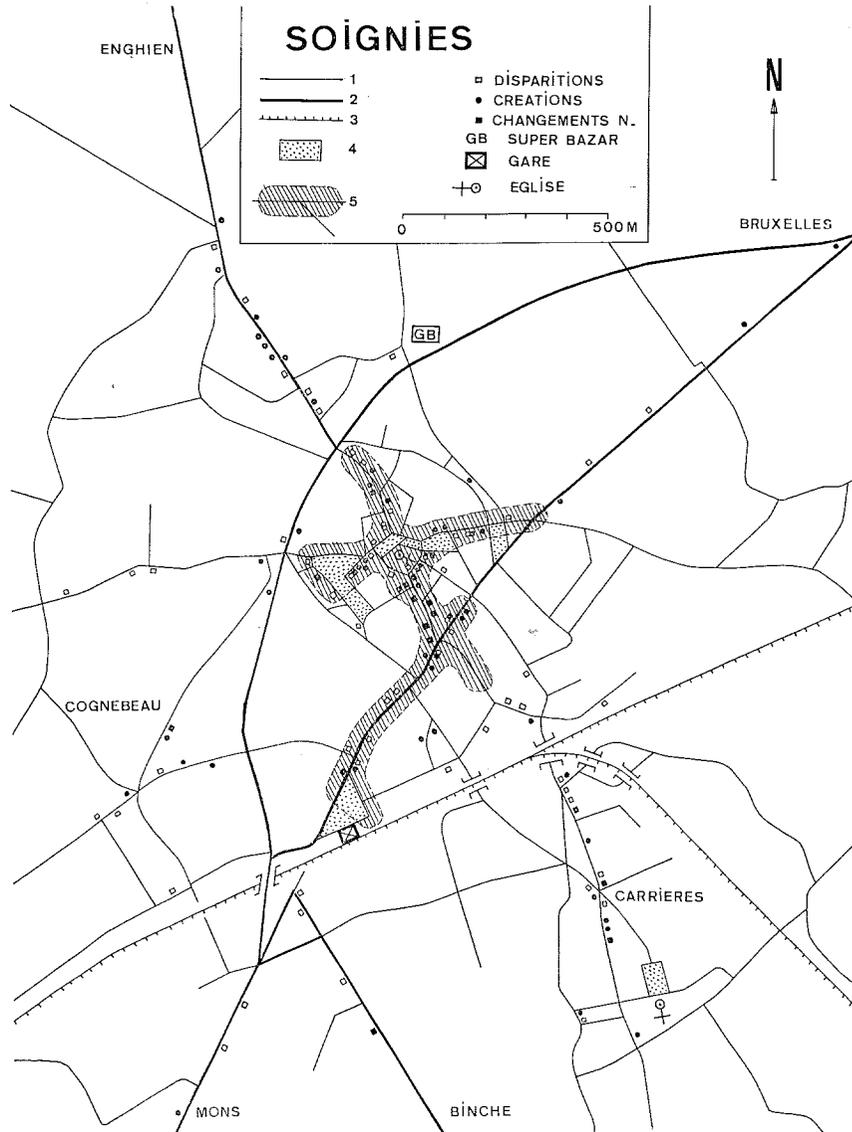


FIG. 3. — Les mouvements commerciaux à Soignies.  
 1 = rues - 2 = routes principales - 3 = chemin de fer - 4 = places publiques - 5 = centre commercial principal.

TABLEAU VI. — Les Mouvements commerciaux à Soignies.

		Centre		Périphérie		Axes routiers		Ensemble de la ville	
		N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Nombres de commerces en 1965		230	—	96	—	58	—	384	—
Disparitions	N.A.	26	46	21	53	13	43	60	47
	R	11 %		22 %		22 %		15,5 %	
Créations	N.A.	13	23	15	37	16	54	44	35
	R	5,5 %		15,5 %		27,5 %		11,5 %	
Changements de nature	N.A.	18	31	4	10	1	3	23	18
	R	8 %		4 %		2 —		6 %	
Total		57	100	40	100	30	100	127	100

N.A. = nombres absolus; R = chiffres rapportés au nombre de commerces en 1965.

service du centre principal de Soignies possède une surface de vente supérieure à ceux de Braine-le-Comte (39) et que depuis le début de novembre 1970 est ouvert, le long de la chaussée Mons-Bruxelles et à proximité du centre de la ville, un « *Superbazar G.B.* » de grande dimension (40). Cette initiative va contribuer à étendre le rôle régional du commerce sonégien.

#### IV. — CONCLUSIONS

Après avoir indiqué les traits principaux de l'évolution récente du commerce de détail de Braine-le-Comte et de Soignies, il convient de marquer les caractéristiques communes aux deux villes, de vérifier si l'évolution constatée correspond à celle que connaît l'équipement commercial de l'ensemble du pays et enfin, de rechercher si les mouvements, quelquefois en sens divers, conduisent ou non à un rapprochement des structures des deux villes et des deux centres régionaux (41).

##### 1) *Les caractéristiques du mouvement de l'équipement commercial de Soignies et Braine-le-Comte.*

a) L'équipement commercial des deux villes est constamment modifié par de nombreux « mouvements » (en moyenne 36 à 39 pour 100 magasins) et surtout par des disparitions de magasins (50 % des mouvements). L'analyse de ces mouvements montre des différences de stabilité entre zones et catégories commerciales.

Pour les zones, ce sont les centres principaux les plus stables ( $\pm 30\%$  contre  $\pm 50\%$  à la Périphérie et le long des Axes routiers).

Pour les catégories, on ne relève aucun caractère constant ; cependant, en moyenne, ce sont les Cafés-Hôtels-Restaurants les plus stables (23 %) et les Services les plus instables (49 %).

(39) Il s'agit d'un magasin de la société C.G.A. (Comptoir général d'Alimentation) dont le siège est à La Louvière. Sa surface de vente est de 200 m<sup>2</sup>.

(40) Ce magasin libre-service de grande dimension (environ 8000 m<sup>2</sup>) est entouré d'une vaste aire de stationnement (plus de 200 places) et possède une station d'essence et un « auto-center ». Le Superbazar possède un restaurant et est entouré de commerces complémentaires (environ 400 m<sup>2</sup>) : salon-lavoir, salon de coiffure pour dames, salon de coiffure pour hommes et bureau de la Société Générale de Banque.

(41) Les structures des Périphéries et des Axes routiers n'ont pas été comparées. En effet, la valeur de la comparaison diminue fortement lorsque l'on passe de l'ensemble de la ville et du centre principal aux deux autres zones commerciales. D'abord, le nombre des magasins est réduit (43 à 96 contre 204 à 384), ensuite, la physionomie de ces deux zones commerciales est très différente d'une ville à l'autre. La Périphérie sonégienne comprend d'anciens centres commerciaux bien individualisés (quartiers des carrières), tandis que la Périphérie brainoise se compose essentiellement de magasins isolés. Contrairement à Braine-le-Comte, Soignies est un ancien nœud routier important, aujourd'hui partiellement contourné par la chaussée de Bruxelles à Mons.

b) Les mouvements provoquent une diminution du nombre des commerces de détail des deux villes ( $-3,6\%$  et  $-5,2\%$ , soit  $-12$  et  $-15$  commerces) et, plus encore, des deux Centres principaux ( $-4,6\%$  et  $-6,5\%$ ) (42).

Lorsque l'on considère les catégories commerciales et les rubriques, on constate que la diminution globale se décompose en variations positives et négatives.

Pour certaines catégories et rubriques, le sens de ces variations est le même à Soignies et à Braine-le-Comte. Ainsi, au niveau des catégories, on note une croissance des Services ( $+5,5\%$  et  $+20,5\%$ ) et une réduction du nombre des commerces d'Alimentation ( $-11\%$  et  $-14\%$ ), d'Habillement ( $-14\%$  et  $-4\%$ ) et des Cafés-Hôtels-Restaurants ( $-12,5\%$  et  $-5\%$ ). Au niveau des rubriques, on relève une baisse de l'alimentation générale ( $-23\%$ ), des vins, liqueurs et tabacs ( $-17\%$  et  $-11\%$ ), de la confection ( $-13\%$  et  $-8\%$ ) et des textiles divers ( $-23\%$  et  $-25\%$ ), un développement des cafés-hôtels-restaurants ( $+25\%$  et  $+17\%$ ), du commerce de la chaussure ( $+27\%$  et  $+36\%$ ) et des garages ( $+28\%$  et  $+33\%$ ), la création de deux salons-lavoir (43) et de six magasins « libre-service » (44) et enfin, la disparition d'un cinéma dans chaque ville. Si l'on envisage non plus l'ensemble de la ville mais les diverses zones commerciales, on remarque que les évolutions caractéristiques que nous venons d'énumérer ne concernent que rarement l'ensemble des zones. Si partout, ou presque, l'alimentation générale et les cafés sont en baisse et le commerce de la chaussure en hausse, la création des salons-lavoir et la réduction des magasins de vins-liqueurs-tabacs ne caractérisent que le Centre principal et, de la même façon, l'augmentation des garages et stations-service ne touche que la Périphérie et les Axes routiers.

## 2) *L'évolution du Commerce de détail en Belgique.*

La pénurie de statistiques officielles rend approximative la comparaison entre l'évolution que nous avons observée à Soignies et à Braine-le-Comte et celle qui transforme l'ensemble de l'équipement commercial belge. En effet, l'évolution nationale n'est actuellement connue que par

---

(42) Les mouvements sont en moyenne plus efficaces à Soignies (7,5 mouvements pour un solde de 1 magasin) qu'à Braine-le-Comte (10 pour 1), au centre de la ville qu'à la Périphérie ou le long des Axes routiers. L'efficacité est également plus grande pour l'Alimentation (3,5 et 2,5 pour 1) et les Cafés (2 et 3 pour 1) que pour le commerce d'Équipement (10 et 12 pour 1).

(43) Un dans chaque ville.

(44) Deux à Soignies et quatre à Braine-le-Comte.

TABLEAU VII. — Evolution du Commerce de détail en Belgique de 1947 à 1961 et à Soignies et Braine-le-Comte de 1965 à 1969.  
Nombre d'établissements\*.

Branches d'activité A = 1947    B = 1961		Belgique			Soignies et Braine- le-Comte
		Etablissements	d	% annuel	% annuel
Alimentation,	A	128.000	— 25.500	— 1,4 %	— 2,6 %
Tabac	B	102.500			
Horéca	A	83.000	— 21.000	— 1,8 %	— 2,4 %
Divertissements	B	62.000			
Services	A	54.500	+ 12.000	+ 1,6 %	+ 2,1 %
	B	66.500			
Equipement	A	32.000	+ 2.000	+ 0,5 %	—
	B	34.000			
Habillement	A	57.500	— 23.000	— 2,9 %	— 2 %
	B	34.500			
Luxe, Précision	A	18.500	+ 2.500	+ 1 %	—
Objets d'art et fantaisie	B	21.000			
Magasins à départ. multiples	A	82	+ 556	+ 49 %	—
	B	638			
Total	A	373.500	— 52.500	— 1 %	— 1 %
	B	321.000			

\* chiffres arrondis; d = différence 1947-1961.

Sources : Institut National de Statistique. Recensements de l'Industrie et du Commerce de 1947 et 1961.

les deux derniers recensements de l'industrie et du commerce ; c'est-à-dire pour la période 1947-1961.

Le manque d'homogénéité des deux séries présentées au tableau VII n'exclut pas la comparaison. L'approximation est suffisante pour constater que les principales tendances manifestées par le commerce de détail des deux villes hennuyères ne diffèrent que peu de celles recensées au niveau national. Seule la prolifération des magasins à rayons multiples semble ne concerner que les plus grandes villes.

La technique du libre-service ne s'est développée à Soignies et à Braine-le-Comte que depuis 1966, c'est-à-dire avec un retard de 3 à 4 ans sur l'ensemble du pays. Le coup d'envoi principal semble avoir été l'installation du S.H.A.P.E. à Casteau et le climat psychologique que cette installation a suscité dans la région.

TABLEAU VIII. — Développement récent du libre-service en Belgique et à Soignies-Braine-le-Comte de 1962 à 1969.

Belgique			Soignies et Braine-le- Comte
A*	B*	A/B pourcents	
1/1/1962	583	± 321.000	0,18
1/1/1966	1529	± 308.000	0,5
1/1/1969	2405	± 300.000	0,8

\* A = nombre de magasins « libre-service »; B = nombre total des commerces de détail.

Sources : Comité Belge de la Distribution. Informations spécialisées.

Actuellement, la proportion des magasins « libre-service » (environ 1 pour 100) est même supérieure à la moyenne nationale.

### 3) L'évolution des structures du commerce de détail.

Les variations du nombre des magasins provoquent un remaniement de la structure commerciale des deux villes. Certaines catégories prennent plus d'importance (Services) et d'autres en perdent (Habillement). Les structures des deux villes et des deux centres principaux peuvent ainsi, en totalité ou en partie, se rapprocher ou se différencier plus nettement.

Le tableau ci-après met bien en relief la tendance à l'uniformisation des structures commerciales de Soignies et Braine-le-Comte. Les deux principales exceptions au rapprochement sont la spécialisation du centre

TABLEAU IX. — Evolution des structures commerciales de Soignies et Braine-le-Comte de 1965 à 1969.

A. Ensemble de la ville							
	A	C	S	E	H	L	E + H + L
Braine-le-Comte 1969	27,2	12,3	22	14,8	14,5	9,2	38,5
Sens de l'évolution	—	—	+	—	—	—	—
Soignies 1969	27,2	15,1	20,8	15,7	12,1	9,1	36,9
Sens de l'évolution	—	—	+	+	—	+	+
Différence 1965	1,5	3,9	1,2	0,6	1,3	1,7	3,6
Différence 1969	0	2,8	1,2	0,9	2,4	0,1	1,6
Sens de l'évolution	— 1,5	— 1,1	0	+ 0,3	+ 1,1	— 1,6	— 2
B. Centres Principaux							
	A	C	S	E	H	L	E + H + L
Braine-le-Comte 1969	23,5	15,2	16,2	15,7	16,7	12,7	45,1
Sens de l'évolution	+	+	+	—	—	+	—
Soignies 1969	22,7	14,4	16,8	17,7	16,3	12,1	46,1
Sens de l'évolution	—	—	+	+	—	+	+
Différence 1965	1,3	0,2	1,1	0,3	1,2	1,7	2,6
Différence 1969	0,8	0,8	0,6	2	0,4	0,6	1
Sens de l'évolution	— 0,5	+ 0,6	— 0,5	+ 1,7	— 0,8	— 1,1	— 1,6

A = Alimentation; C = Horéca; S = Services; E = Equipement; H = Habillement; L = Luxe-Loisirs-Culture.

principal sonégien dans le commerce d'Équipement et la plus grande place prise à Braine-le-Comte par le secteur de l'Habillement.

Ce processus d'uniformisation permet l'établissement de structures commerciales « communes » aux deux villes hennuyères. A titre indicatif, nous présentons ci-après une comparaison entre l'équipement de centres de niveaux hiérarchiques différents. D'une part l'ensemble Soignies-Braine-le-Comte (niveau 4) et d'autre part la ville de Namur (niveau 2) (45).

TABLEAU X. — Comparaison des structures commerciales de Soignies-Braine-le-Comte (1969) et de Namur (1967).

	Niveau 4 Soignies et Braine-le-Comte		Niveau 2 Namur	
	Centre %	Ville %	Centre %	Ville %
Alimentation	23	27	16,5	24
Horéca	15	14	14,5	17,5
Services	16,5	21,5	14,5	15
Équipement	16,5	15	16,5	16
Habillement	16,5	13,5	23	16,5
Luxe-Loisirs-Culture	12,5	9	15	11

L'analyse des variations de la structure des trois zones commerciales permet également de rechercher les principales tendances migratoires des magasins des différentes catégories. Il semblerait logique d'observer, en nombres absolus ou du moins en nombres relatifs, un double mouvement au départ de la Périphérie ; d'une part un déplacement vers le centre des catégories Alimentation, Horéca, Habillement et Luxe-Loisirs-Culture et d'autre part, la recherche par les Services et les commerces d'Équipement de grandes surfaces et de possibilités de stationnement le long des Axes routiers. En fait, à Soignies et Braine-le-Comte, seulement trois de ces tendances se manifestent plus ou moins bien. La plus nette est le déplacement de l'Équipement de la Périphérie vers les Axes

(45) Les chiffres relatifs à la ville de Namur sont tirés de l'étude de B. MÉRENNE-SCHOUMAKER (voir *Bibliographie*, n° 4, p. 151).

routiers. Ensuite, on relève une concentration lente de la catégorie Luxe-Loisirs-Culture dans le Centre principal et une très faible migration du secteur Horéca dans le sens Périphérie-Centre principal.

4) *Conclusions*. — L'équipement commercial se rationalise et se réoriente progressivement en fonction des besoins nouveaux des consommateurs. De façon générale, on constate :

- une disparition de nombreux magasins peu rentables et en particulier un assainissement des catégories : Alimentation, Habillement et Horéca (en moyenne la diminution des commerces de détail est de 1 % par an) ;
- une structure nouvelle qui réserve une place de plus en plus importante aux produits de luxe et aux divers services ;
- un développement rapide de la technique du libre-service ;
- un difficile réajustement des structures et de nombreux tâtonnements et mouvements en sens divers (en moyenne : 8 variations annuelles pour 100 magasins) ;
- une évolution différente selon le niveau hiérarchique (centre principal, centre périphérique), la fonction spéciale de la zone commerciale (axes routiers) et la structure de départ ;
- une tendance au rapprochement des structures commerciales des deux villes et des deux centres principaux de Soignies et Braine-le-Comte.

D'autres travaux sur l'évolution du commerce de détail devraient permettre une mesure plus précise des phénomènes entrevus. Il serait également très intéressant de rechercher comment évoluent les structures commerciales de chaque niveau hiérarchique et, en fin de compte, de vérifier si ces évolutions conduisent à une hiérarchisation mieux marquée du réseau urbain.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. DE MEYER H. — *De distributie in België*. Anvers, 1961, 122 p.
2. EVALENKO R. et MICHEL M. — *La structure du commerce de détail en Belgique*. Bruxelles, Institut de sociologie Solvay, 1958, 209 p.
3. LALOIRE M. — *L'évolution de la distribution en Belgique vue sous l'optique des petites et moyennes entreprises*. Bruxelles, I.E.E.S.C.M., 1962, 84 p.
4. MÉRENNE-SCHOUMAKER B. — *Le commerce de détail à Namur*, dans *Namur 1980. Rapport d'activité 1968, 1969*, pp. 107-170 et dans *Travaux géographiques de Liège*, n° 155, 1969.
5. MICHEL M. — *La distribution des marchandises en Belgique. Faits et chiffres actuels*. Louvain, Centre de recherches économiques, 1963, 208 p.
6. MIJS M. et VANDERSCHUEREN W. — *Handelsfunctie-index en regionale handelsstructuur. Een methodologische studie toegepast op de Denderstreek en op het Dendermondse*, dans *Acta geogr. lovaniensia*, vol. 5, 1967.

7. QUIN CL. — *Physionomie et perspectives d'évolution de l'appareil commercial français (1950-1970)*. Paris, 1964, 364 p.
8. ROUCLoux J.C. — *Essai de géographie urbaine comparée : Soignies et Braine-le Comte*. Mémoire de licence en géographie, Liège, 1965, inédit.
9. ROUCLoux J.C. — *Le rayonnement, la structure et la localisation du commerce de détail à Soignies et à Braine-le-Comte*, dans *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géographiques*, tome XXXV, 1966, pp. 101-155 et dans *Travaux géographiques de Liège*, n° 151, 1966.
10. SPORCK-PELLETIER S. et SPORCK J.A. — *Etude quantitative et qualitative de la localisation du commerce de détail de l'agglomération verviétoise*, 1962, Liège, Groupe l'Equerre, rapport inédit.
11. SPORCK-PELLETIER S. et SPORCK J.A. — *Etude quantitative et qualitative de la localisation du commerce de détail du secteur Nord-Est de la région liégeoise*, 1963, Liège, Groupe l'Equerre, rapport inédit.
12. SPORCK J.A. — *Etude de la localisation du commerce de détail ; aspects méthodologiques*, dans *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géographiques*, tome XXXIII, 1964, pp. 53-106 et dans *Travaux géographiques de Liège*, n° 149, 1964.
13. SPORCK J.A., NADASDI I., PIAVAUX Cl.M. et DENBLIJDEN J. — *Hiérarchie des villes et leur structuration en réseau ; projet du programme national d'aménagement et de développement des régions*. Commission nationale de l'aménagement du territoire, 1966.
14. SPORCK J.A. — *Le commerce de détail à Liège aujourd'hui et demain. Implantation, structure et qualité*, dans *Habiter*, n° 36, 1966, pp. 20-37.
15. SPORCK-PELLETIER S. et SPORCK J.A. — *Problèmes du commerce de détail en Wallonie*, dans *Bull. d'information de l'Institut économique et social des Classes Moyennes*, Bruxelles, n° spécial, 5, 1969, pp. 40 à 52 et dans *Travaux géographiques de Liège*, n° 155, 1969.